CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/08

OBJET: Budget primitif 2010: Direction de la Communication.

RÉSUMÉ : Le budget 2010 de la Direction de la communication s'élève à 1 519 500 € contre 1 648 000 € en 2009 soit une baisse de – 7,8 %.

Les inscriptions de crédits qui vous sont proposées relèvent du programme «COMMUNICATION ».

I – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

I – 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
MAGAZINE ET AUTRES EDITIONS	1 074 500,00
ACHAT D'ESPACES	200 000,00
AUDIOVISUEL	10 000,00
COMMUNICATION DE PROXIMITE	135 000,00
RELATIONS PRESSE	18 000,00
SITE INTERNET	19 000,00
SUBVENTIONS	1 000,00
COMMUNICATION INTERNE – Autres supports	35 000,00
Communication Interne – Diapason	27 000

Total de l'enveloppe de dépenses 2010	1 519 500,00

Le montant de l'opération s'élève à 1 074 500 € contre 1 231 000 € en 2009 soit une diminution de 13 %, suite à la suppression du numéro d'été du magazine départemental dont le contenu est basculé sur le site Internet du Conseil général (Seine et Marne Magazine paraîtra donc à raison de 10 numéros par an) et à la réalisation d'une formule plus économique des éditions liées aux visites cantonales.

Concernant les autres éditions, notre collectivité dispose désormais d'une politique éditoriale qui lui permet d'offrir une information de service public sur l'ensemble des compétences départementales. Ce travail sera poursuivi en 2010 avec la réédition de différentes éditions.

Le montant de l'opération est identique à 2009. Comme les années antérieures, il s'agit principalement d'achats d'espaces dans la presse locale (radio et presse écrite) afin de faire connaître les actions de notre collectivité aux Seine-et-Marnais.

Le montant de l'opération est stable et s'établit à 10 000 € comme en 2009. Il s'agit de crédits d'achat de consommables et ponctuellement de photos en banques d'images pour compléter notre fonds, et permettre ainsi aux équipes de réaliser en interne de nombreux documents.

Le montant de l'opération s'élève à 135 000 € contre 105 000 € en 2009. Cette communication de proximité permettra d'informer soit localement les populations concernées par une action particulière, soit thématiquement sur une cible spécifique. La fête des ENS est une nouvelle opération de proximité organisée (dans le cadre du mois du développement durable) en 2010.

Le montant de l'opération s'élève à 18 000 € contre 5 000 € en 2009. Les sommes portent principalement sur l'achat de fichiers de journalistes et sur le recours à un prestataire extérieur pour les relations presse nationale du Conseil général.

Le montant de l'opération s'établit à 19 000 €, le travail d'animation éditoriale est principalement porté en interne.

Le montant de l'opération s 'élève à 1 000 € comme en 2009. Il permet de renouveler la subvention attribuée au Club de la Presse de Seine-et-Marne.

Le montant de l'opération s'élève à 27 000 € comme en 2009. Elle permet de réaliser cinq numéros du magazine interne, dont le rythme bimestriel est maintenu.

Communication interne – Autres supports......35 000 €

Le montant de l'opération s'élève à 35 000 € comme en 2009. Dans ce cadre seront mis en œuvre en 2010 les éditions d'un nouveau guide d'accueil pour les nouveaux agents, de guides pratiques pour les services fonctionnels et les règlements intérieurs, ainsi qu'une aide occasionnelle à la mise en ligne de contenus sur l'intranet Sésame.

Les propositions d'inscriptions de crédits de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

2/08 6

Dossier n° 2/08 des rapports soumis à la commission

n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteurs: M. LAPLACE

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

M. BERNHEIM

Commission n° 7 - Finances

Séance du 29 Janvier 2010

OBJET: Budget primitif 2010: Direction de la Communication.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Sur le programme « COMMUNICATION »

Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer l'enveloppe prévisionnelle de subventions suivante :

Enveloppe de subventions	Compétence	BP 2010
Club de la presse	СР	1 000,00

LE PRESIDENT,